



Strasbourg, le 18 septembre 2023

Affaire suivie par :

I. Faller

Tél. 03 88 23 3938 / 3871 / 3859

Mél : Isabelle.faller@ac-strasbourg.fr

6, rue de la Toussaint
67975 Strasbourg cedex 9

Isabelle FALLER
Inspectrice d'académie
Inspectrice pédagogique régionale
Biotechnologies-biochimie

à

Mesdames et Messieurs les professeur(e)s
de biologie-biochimie

S/C de Mesdames et Messieurs les chef(fe)s
d'établissement

Cher(e)s collègues,

J'espère que vous avez tous bien repris à la suite d'une pause estivale ressourçante. Je profite de cette période de reprise pour souhaiter la bienvenue et vous présenter les professeurs qui rejoignent l'académie de Strasbourg. Cette année ils sont tous les deux en poste à Mulhouse :

- *Emeline Bestel, lauréate du CAPET externe session 2023, en service partagé entre le lycée Lavoisier et le lycée Montaigne, en tant que stagiaire à temps plein.*
- *Jean-Baptiste Duchateau, en poste au lycée Lavoisier, son établissement de rattachement.*

Cette lettre de rentrée est divisée en plusieurs parties : la première présente des informations transversales communes à l'ensemble des disciplines, la deuxième est spécifique à notre discipline et à nos formations et la troisième est plus spécifique au pilotage de la discipline dans l'académie de Besançon.

1. Informations transversales

Comme chaque année, la **circulaire de rentrée** parue au [BO n°27 du 6 juillet 2023](#) vous présente les priorités pédagogiques définies par le Ministère. Elles se déclinent en trois axes :

ANNÉE SCOLAIRE 2023 - 2024



- Une école qui instruit, en remettant les savoirs fondamentaux au cœur des apprentissages
- Une école qui émancipe et favorise l'épanouissement des élèves
- Une école qui protège les élèves et les personnels

Pour plus d'informations sur ces priorités, vous pouvez télécharger le [dossier de presse](#). Il est exhaustif car comporte plus d'une centaine de pages, mais

je vous invite tout de même à la parcourir dans un premier temps. Vous pourrez, par exemple, découvrir en page 43, que la stratégie du numérique pour l'éducation, fixe d'engager un maximum de personnels enseignants et d'éducation dans un parcours de développement des compétences numérique avec le dispositif PIX+Edu.

Dans le cadre des **Parcours Professionnels des Carrières et des Rémunérations** (P.P.C.R.), les modalités d'évaluation et d'accompagnement des carrières reposent toujours sur des rendez-vous périodiques, conduisant à une co-évaluation des compétences professionnelles par les chefs d'établissement et les inspecteurs. Toutes les informations relatives au rendez-vous de carrière sont disponibles sur le [site du ministère](#), notamment le « document de référence de l'entretien » à me retourner quelques jours avant le rendez-vous de carrière. Ce document est [téléchargeable sur la page du ministère dédiée](#). En complément, vous pouvez également préparer les documents suivants qui étayent vos pratiques : progression, supports d'enseignement et d'évaluation, Les corps d'inspection poursuivront, par ailleurs, l'accompagnement des personnels, qui pourra prendre, notamment et sans exclusive, la forme de visites en classe, de réunions d'équipe ou d'actions de formation.

Concernant les différents actes de promotion (avancements accélérés aux différents échelons et à la hors classe, accès à la classe exceptionnelle), nous tenons à attirer votre attention sur le fait que la capacité de promouvoir les collègues reste contingentée dans des limites strictement définies par les décrets nationaux et reprises dans les lignes directrices de gestion.

2. Informations spécifiques à la discipline

Baccalauréat STL Biotechnologies et ST2S

Le ministre de l'Éducation Nationale a annoncé que les épreuves du baccalauréat seront organisées en juin. Devraient être prochainement publiés, les textes précisant :

- le calendrier des épreuves de spécialité,
- les programmes de révision et donc le devenir des resserrements de programmes qui avaient été prévus pour les épreuves de spécialité en mars,
- la définition des épreuves.

Rénovation des référentiels des BTS Analyses de Biologie Médicale, Biotechnologies et BioAnalyses et Contrôles.

Une rénovation des référentiels de formation de ces 3 diplômes est en cours, pour répondre à l'évolution des métiers de techniciens supérieurs de laboratoire et à la loi du 5 septembre 2018 dite « Avenir professionnel ». Cette loi impose que les référentiels des formations professionnelles soient écrits en blocs de compétences, potentiellement transférables et revus tous les 5 ans.

Le processus de rénovation pour les trois diplômes en est à la phase de finalisation pour fin septembre. S'en suivra une présentation du référentiel aux différentes instances pour validation, puis une publication officielle et une présentation aux futurs étudiants dans Parcoursup. Les intitulés de ces trois diplômes devraient évoluer tout en gardant leur identité.

Une particularité concerne le BTS ABM, et l'accès à la catégorie A des techniciens supérieurs de laboratoire médical de la fonction publique hospitalière. Cette exigence ne s'applique donc pas aux laboratoires privés. Après consultations, il a été décidé que la formation de technicien de laboratoire médical à Bac+2, serait complétée par une 3^{ème} année pour accéder au métier en milieu hospitalier.

Il est prévu que des formations nationales et académiques soient programmées au 2^{ème} semestre 2024 pour accompagner les équipes pédagogiques à la mise en place des réformes dès la rentrée 2024.

Ressources nationales dans nos disciplines

Des ressources, tels que les programmes d'enseignement, documents d'accompagnement et supports pédagogiques sont accessibles via EDUSCOL, en cours de mise à jour suite aux annonces du ministre :

- [Programmes et ressources en STL](#)
- [Programmes et ressources en ST2S](#)
- [Présentation du Grand Oral](#)

Egalement spécifiques à nos disciplines, des ressources consultables sur la toile :

- Santé et sécurité au travail sur le site [INRS](#),
- Le site Réseau, ressources biologiques, ou site du [3RB](#)
- Actualités et accès à toutes les informations en [biotechnologies](#), [STMS](#)

3. Pilotage de la discipline dans l'académie de Strasbourg.

Dans la continuité de l'année 2022-2023, des **actions de formation** et journées de travail sont prévues au niveau académique pour accompagner les professeurs à la formation, à l'évaluation des élèves et étudiants, à leur accompagnement en vue des poursuites d'études.

En complément des informations plus générales, accessibles via le site de l'[EAFC](#), un tableau synthétique présentant l'ensemble des modules disciplinaires et une information relative au Congès UPBM vous ont été adressé ce vendredi 15 septembre par [Anne-Sophie Hoffbeck](#), qui assure à nouveau la missions de correspondante disciplinaire auprès de l'EAFC, en complément de sa charge d'enseignement en tant professeur de BGB au lycée Lavoisier de Mulhouse. D'autres informations vous seront communiquées via ce même canal de diffusion.

Comme Anne-Sophie, plusieurs professeurs de BGB assurent des **missions particulières** au niveau de la discipline :

[Catherine Dahm-Dupuis](#) professeure au lycée Jean Rostand de STRASBOURG, [Catherine Hauck](#), professeure au lycée Schuman de HAGUENAU et [Jamel Zaidi](#), professeur au lycée Montaigne de MULHOUSE oeuvrent à mes côtés en tant que **chargés de mission d'inspection**, contribuant notamment à la mise en place ou à l'animation des formations dans la discipline et au pilotage des examens.

[Anne Issenlor](#), en poste au lycée au lycée Jean Rostand de STRASBOURG est notre interlocutrice et formatrice académique 3RB. Elle interviendra à nouveau en formation cette année, suite à une journée de formation nationale en décembre.

Dans la continuité de l'année précédente, [Mathieu Lefevre](#), en poste au lycée Leclerc de SAVERNE, porte l'animation du numérique dans la discipline en tant que IAN (interlocuteur et animateur du numérique) et Webmestre. Des nouveautés venant d'être intégrées sur le site, je vous invite à le consulter et à conserver le [lien](#) dans vos favoris : → <https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/biotechnologies/>

Enfin, je tenais à vous préciser que depuis quelques jours, la gestion de la discipline à la DPE2 du rectorat a été confiée à [Isabelle Noël](#), nouvellement arrivée sur ce poste, en collaboration avec Laetitia Histel qui lui transmet toutes les informations utiles pour une gestion rationnelle et personnalisée.

Cette lettre de rentrée, non exhaustive, sera complétée par des informations qui vous seront adressées au fil de l'année et selon les actualités, via la liste professeurs.biotechnologie@ac-strasbourg.fr par la **messagerie académique**, l'objet étant précédé par **[info BGB]**.

Je vous rappelle par ailleurs que, lors de nos échanges électroniques professionnels, il convient de poster systématiquement vos messages avec votre adresse électronique professionnelle académique (prenom.nom@ac-strasbourg.fr).

En vous renouvelant mon entière confiance et en vous assurant de mon soutien, je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année scolaire.

Bien cordialement,



Isabelle FALLER